N°170 - Mai 2017

La Lettre de Coye-la-Forêt

Membre de la communauté de communes de l'aire cantilienne

Le mot du Maire

Chères Coyennes, Chers Coyens,

En mai, fait ce qu'il te plait, dit le dicton ! Participez au Festival Théâtral du 9 au 31, donnez de la voix lors de la goguette au bord de l'eau le 14, déguisez-vous le 11 et le 20, dansez le 13 ou faites des tours de manège du 19 au 21 ! Tout cela dans la bonne humeur et espérons sous un doux soleil de printemps.

La Municipalité met à disposition des Coyens un terrain à proximité des tennis découverts pour y faire un jardin partagé ouvert à tous. Venez le samedi 13 pour découvrir cette initiative subventionnée par le Parc Naturel Régional Oise Pays de France et soutenue par l'association la Clairière des sources.

Le Conseil Municipal du 6 avril dernier a adopté le budget 2017. Conformément aux débats d'orientations budgétaires précédents, nous avons ajusté les taux de 1%. Ceci devait permettre de dégager un autofinancement de l'ordre de 137 000€ sur l'année. Malheureusement, les dotations définitives nous ont été notifiées après le vote et sont en baisse globalement d'environ 35 000 € de plus que nous l'avions prévu; l'excédent en sera d'autant diminué.

L'élaboration du budget est toujours un exercice délicat surtout quand les ressources sont incertaines.

Afin d'envisager au mieux les années à venir, il nous semble raisonnable de poursuivre nos engagements pour anticiper de mauvaises surprises et d'être capable d'assumer nos projets.

Le Conseil Municipal de mai sera consacré essentiellement à deux projets structurants pour l'avenir de notre village : cœur de ville et maison médicale.

Bien à vous

François Deshayes

Dernière minute

FÊTE DE LA MUSIQUE

Si vous souhaitez participer activement à la fête de la musique à Coye-la-Forêt le mercredi 21 juin prochain en tant que musicien ou membre d'un groupe, n'hésitez pas à vous faire connaître en mairie au 03 44 58 45 45 ou envoyer un mail : communication@coye.fr

Ce mois-ci

Samedi 6
Permanence de réception
tenue par les élus
sans rendez-vous
Mairie 11h-12h

Dimanche 7
Elections présidentielles
2ème tour
Centre culturel et
Restaurant scolaire
8h-19h

Du 9 au 31
36ème Festival Théâtral
Centre culturel

Mercredi 10
Réunion Alzheimer
Hameau des Clubs
9h30-11h30
CCAS – Le Répit

Jeudi 11
Carnaval poésie
Parc de la Thève – 14h-16h
Théâtre aux Champs

Jeudi 11
Marché gourmand
Place de la Mairie – 17h

Jeudi 11
Conseil Municipal
Mairie - 21h

Samedi 13
Jardins partagés
Rue d'Hérivaux
(à côté courts de tennis)
10h-12h
PNR

Samedi 13
Goguette au bord de l'eau
Parc de la Thève
15h-18h
Théâtre aux Champs

Samedi 13
Soirée dansante
Salle judo/danse – 20h30
Dansons à Coye

Dimanche 14
Concert fête de l'Orgue
Eglise -17h
NOTe

Lundi 15
Consultation
d'orientation d'avocats
sur rendez-vous
Mairie 10h-12h

Du 19 au 21
Fête foraine
Stade

Samedi 20
Carnaval
Place de la Mairie
15h
Coye écoles

Dimanche 4 juin
Grande Brocante
Rue d'Hérivaux – 8h-18h
Association des Familles

Actualité / Vie associative

PNR - CRÉATION D'UN JARDIN PARTAGÉ

En partenariat avec le Parc naturel régional Oise-Pays de France, un projet de jardin partagé voit le jour dans notre commune. Dans le cadre des « Incroyables Comestibles », deux habitantes de Coye-la-Forêt, Doriane Lapière et Christine Deltrez, écocitoyennes bénévoles faisant partie du réseau des Correspondants Parc, mettent en place un jardin collectif sur une parcelle communale, située à proximité des terrains de tennis, le long de la rue d'Hérivaux.

Ce jardin sera conçu et cultivé collectivement par les habitants, dans le respect de chacun et de l'environnement. Il a pour vocation :

- de permettre à tous, et notamment aux personnes n'ayant pas de terrain, de pouvoir partager un lieu de jardinage, où les productions et les récoltes seront mises en commun
- d'échanger autour des bonnes pratiques et savoir-faire au jardin
- de produire et de récolter localement : légumes, fruits, aromates, etc.
- de créer du lien, de la solidarité, du partage et de la convivialité entre les habitants du village

Vous êtes intéressés ? Venez à la présentation du projet et participez aux premières plantations le samedi 13 mai de 10h à 12h. Si vous avez des graines et des outils, n'hésitez pas à les apporter.

CÉRÉMONIE DU 8 MAI

Organisée conjointement par l'UNC Section de Coye-la-Forêt et la Municipalité, la cérémonie de commémoration de la Fête de la Victoire de 1945 se déroulera comme suit : 10h45 : rassemblement Place de la Mairie et départ du cortège pour la Place Blanche 11h15 : cérémonie au Monument aux Morts 11h45 : verre de l'amitié offert par la Municipalité au Centre culturel.

AU VILLAGE DES ENFANTS

Samedi 20, Portes Ouvertes entre 10h et 12h30 sur tous les modes d'accueil à l'enfance. Venez rencontrer les responsables ainsi que les adultes qui prennent en charge les enfants de 0 à 18 ans de Coye-la-Forêt. Impasse aux Cerfs (derrière le Centre culturel).

QUARTIERS EN FÊTE

La fête des voisins des Résidences « Chemin des Loups », « Place des Sports », « Cité Salengro » aura lieu le samedi 20 à partir de 19h. L'apéritif est offert par la Municipalité. Des barbecues et des tables seront disponibles. Ceux qui le souhaitent peuvent apporter simplement un repas à partager en toute amitié.

COYE ÉCOLES

Le carnaval organisé par l'association de parents d'élèves Coye écoles se déroulera cette année le **samedi 20.** Nous vous donnons rendez-vous sur la place de la Mairie à 15h pour débuter le défilé qui ira de l'école du Centre à l'école élémentaire des Bruyères. Les enfants pourront y partager un goûter offert par l'association avant la remise des prix récompensant les plus beaux déguisements... Alors à vos costumes pour le CARNAVAL DES ANIMAUX et n'oubliez pas les sifflets, et autres instruments bruyants ! Au plaisir de faire la fête avec vous, petits et grands !

DANSONS A COYE

L'association organise une grande soirée dansante, ouverte à tous, à la salle de judo/danse le **samedi 13 à partir de 20h30.** Venez nombreux, ambiance assurée.

Réservation conseillée au 03 44 58 85 45 ou à contact@dansonsacoye.com

TABLEAU ASSOMPTION DE LA VIERGE

La Commune de Coye-la-Forêt, la Fondation du Patrimoine, l'association des Beaux-Arts de Coye-la-Forêt avec le soutien de l'association La Sylve lancent une souscription pour sauver le tableau « L'ASSOMPTION DE LA VIERGE », copie d'une œuvre de Nicolas Poussin (XVII^{e}) qui se trouve au sein de l'église Notre-Dame de la Jeunesse de Coye.

« Ce patrimoine historique, appartenant à la commune, qui nous a été confié par nos ancêtres mérite d'être protégé et entretenu afin d'être transmis aux générations futures».

D'un coût de 10 622€, la restauration du tableau sera confiée à deux éminents ateliers :

- atelier Alain Bouchardon à Senlis pour le rentoilage.
- atelier Nathalie Nolde à Chantilly, restauration de la couche picturale et rénovation du cadre.

Chaque don envoyé à la Fondation du Patrimoine (Délégation Picardie, 2 Promenade St Pierre des Minimes 60200 Compiègne : 03 44 86 20 87) qui gère les dons, ouvre droit à une réduction d'impôt sur le revenu à hauteur de 66% (exemple un don de 100€ = 66€ d'économie d'impôt). Un reçu fiscal sera établi à l'attention de l'émetteur et envoyé à l'adresse figurant sur le chèque.

Par votre générosité vous redonnerez vie à ce beau tableau.

POINT INFO

LES ESCAPADES DU MINIBUS

- jeudi 4 : 9h-11h, Lamorlaye
- jeudi 11 : 9h-11h, Fosses
- vendredi 19 : Le Crotoy, départ 7h30-retour dans la soirée
- vendredi 26 : 9h-11h , Fosses

Minibus ouvert à tous, inscriptions obligatoires au 03 44 58 45 46

CROIX-ROUGE

La Croix-Rouge française entreprend une campagne de sensibilisation auprès du grand public et sera présente sur notre commune du 1er au 27 mai à raison de trois jours maximum sur cette période. Une équipe ira à la rencontre des personnes à leur domicile, au nom de la Croix Rouge française, elle sera clairement identifiable par un badge et des vêtements aux couleurs de l'association. L'équipe pourra intervenir entre 12h et 20h en semaine et de 12h à 18h le samedi. Cette campagne n'implique en aucun cas la collecte d'argent en espèces ou en chèques, ni de distribution de prospectus.

FÊTE FORAINE

Petits et grands sont attendus nombreux du vendredi 19 au dimanche 21 au stade.

MANOIR INFA

*Portes ouvertes **samedi 20 de 9h à 13h** à la Fondation INFA Gouvieux, 12 Chemin des Aigles. Venez y découvrir les formations aux métiers de l'hôtellerie/restauration du CAP à la licence mais également des formations pour adultes (demandeur d'emploi, reconversion professionnelle...).*
Contact : 03 44 67 14 12

Vie associative

FÊTE DU JOUR DE L'ORGUE

Dimanche 14 à 17h : comme depuis plusieurs années déjà et sous l'initiative nationale de l'Association Orgue en France, nous fêterons, comme dans de nombreuses communes, le jour de l'orgue en l'église de Coye-la-Forêt.

NOTe a le plaisir de vous convier à un très beau concert d'orgue avec **Jean-Michel Bachelet,** Titulaire des grandes orgues de la basilique-collégiale de Saint Quentin et de l'église Saint-Géry de Cambrai.

Le produit de la recette sera reversé à la Fondation du Patrimoine (en partenariat avec l'Association des Beaux-Arts de Coye-la-Forêt) pour la restauration du tableau de l'Assomption de la Vierge de l'église de Coye-la-Forêt.

Votre présence sera le témoignage de votre soutien et un encouragement à la préservation du patrimoine artistique et musical.

Venez nombreux. Un pot de l'amitié clôturera cette belle rencontre.

CONVIVIALITÉ

Nous serons présents au Festival Théâtral pour le buffet avant spectacle du **vendredi 12.**

Inscrivez-vous rapidement pour nos deux prochaines sorties car il n'y aura pas de places pour tous :

- **Samedi 8 juillet,** journée libre à Honfleur - visite et dégustation de cidre accompagné d'une douceur sucrée
- **Sortie de Noël : du vendredi 17 au samedi 18 novembre,** exceptionnellement cette sortie s'effectuera sur 2 jours. Direction Lyon en car, **privatisation d'un bateau de croisière** pour une soirée inoubliable : repas de gala, soirée dansante avec DJ, nuitée sur le bateau suivi d'un petit déjeuner et beaucoup de surprises.

Contact : Dominique Pellet 03 44 58 71 98 ou 06 09 78 56 99 ou www.convivialitecoyelaforet.fr/

THÉÂTRE AUX CHAMPS

Jeudi 11 de 14h, à 16h au Parc de la Thève* : **CARNAVAL-POÉSIE** pour les enfants des Écoles. Déguisés avec leurs costumes du prochain défilé de Coye, les enfants de plusieurs classes des trois groupes scolaires de Coye, descendront à travers les rues pour se rassembler autour d'un petit goûter. Ils y diront saynètes et poésies au hasard de leurs envies et de l'enthousiasme du moment. **VENEZ LES VOIR NOMBREUX !**

Samedi 13 de 15h à 18h au Parc de la Thève* : **UNE GOGUETTE au bord de l'eau,** pour tous les habitants du village, parents, enfants, grands-parents, petits-enfants, passants timides et gens heureux.

CHANTONS ENSEMBLE ! C'est permis à chacun, ouvert à chacune. L'entrée est gratuite. Tout le monde est invité ! On vient avec sous le bras une bouteille de jus de fruit ou une boîte de gâteaux. Venez costumé ou vêtu de couleurs joyeuses ou même seulement avec un drôle de chapeau. On s'installe au grand air, sous les ombrages... sur les chaises et les bancs. ET ON CHANTE... pas très bien, pas très juste peut-être. Mais cet après-midi-là, on ne chantera pas faux : ON CHANTERA VRAI.

Nous reprendrons ensemble les chansons anciennes du répertoire de notre douce France (« Le temps des cerises », « Mon bel amant de Saint-Jean »...), et autres romances qui enchantaient nos enfances. Mais aussi, nous inaugurerons des airs nouveaux que les jeunes et les enfants connaissent.

Contact : manceron.olivier@orange.fr 06 12 33 18 66

*Parc de la Thève : après le petit pont, le parc se trouve à gauche.

GRANDE BROCANTE DE L'ASSOCIATION DES FAMILLES

Dimanche 4 juin : 13ème édition de la Grande Brocante de l'Association des familles rue d'Hérivaux, du Carrefour des Bruyères à la Grande Rue.

De 8h à 18h, plus de 800 mètres d'exposition, réservez votre place.

Pour participer à la brocante, particuliers ou professionnels, c'est simple : procurez-vous le bulletin d'inscription à la mairie ou au Centre culturel. Vous pouvez également en faire la demande par email à : associationdesfamillescoyelaforet@laposte.net ou par téléphone auprès de : Christel Dewaël au 03 44 58 77 12 ou Alain Mariage au 03 44 58 77 23.

Le bulletin d'inscription est également disponible et téléchargeable sur le site de la mairie : www.coyelaforet.com

Les places seront attribuées au fur et à mesure des inscriptions sans choix possible.

Chaque participant devra se munir de sa table d'exposition et de ses portants.

Date limite d'inscription le 19 mai 2017.

Prix : 5€ / mètre (minimum 2 mètres) pour les Coyens, 7€ / mètre (minimum 2 mètres) pour les extérieurs, 10€ / mètre (minimum 2 mètres) pour les titulaires d'une licence professionnelle (alimentaire ou non).

Pour éviter la distribution dans les boîtes aux lettres et éviter les frais de timbres une permanence sera tenue le **samedi 27 de 10h à 12h au Centre culturel** pour remettre le numéro d'emplacement aux exposants Coyens. Pour assurer l'accueil des exposants, la circulation et l'organisation de la brocante, notre équipe a besoin de renfort. Si vous souhaitez nous aider, n'hésitez pas à nous contacter.

POINT INFO

ART FLORAL

Du nouveau chez Lultraviolette, cours d'art floral à partir du mois d'avril. Planning et coût à consulter en boutique ou sur sa page Facebook.

DÉCLARATION DE REVENUS

Voici les dates clés pour votre déclaration 2017 d'impôts sur le revenu 2016 :

- *Depuis le mercredi 12 avril : ouverture du site de télé-déclaration : http://impots.gouv.fr;*
- *Mercredi 17 mai à minuit : date limite de dépôt de déclaration, version papier ;*
- *Mardi 6 juin à minuit : Date limite de dépôt de déclaration de revenus par Internet pour le département de l'Oise ;*
- *Jeudi 15 juin à minuit : Pour les patrimoines dont la valeur nette taxable est supérieure à 2.570.000 € au 1er janvier 2017 : date limite de dépôt et de paiement de l'Impôt Sur la Fortune (concerne également les versements éligibles aux réductions d'impôt ISF – dons et ISF – PME).*

AMELI

Déclaration de revenus : téléchargez votre relevé fiscal depuis votre compte ameli.

Parce qu'il est bientôt temps de penser à déclarer vos revenus, l'Assurance Maladie vous simplifie cette démarche en mettant en ligne, sur votre compte ameli, votre relevé fiscal (relevé des prestations imposables qui sont versées par l'Assurance maladie).

Simple et rapide... téléchargez votre relevé fiscal en 3 étapes :

1. *Se connecter à votre compte ameli et choisir la rubrique « mes démarches »*
2. *Choisir « relevé fiscal »*
3. *Télécharger le fichier*

Relevé fiscal : le saviez-vous ?

Si vous avez perçu des indemnités journalières ou des pensions versées par l'Assurance Maladie en 2016, ces prestations sont imposables. Même si les montants figurant sur le relevé fiscal sont directement transmis à la Direction générale des Impôts, il vous permet de vérifier l'exactitude des informations pré-remplies sur votre déclaration d'impôt.

Bon à savoir : Le relevé fiscal reste accessible sur votre compte ameli pendant 6 mois. Une fois téléchargé, conservez-le sans limitation de durée.

TRHT

Tout d'abord, nous remercions le public d'être venu si nombreux et enthousiaste assister à Percu'foli ! Devant les nombreuses questions relatives à la Musique Assistée par Ordinateur (M.A.O.), il est utile d'indiquer que ces cours, qui ne sont pas des cours individuels, sont moins onéreux que les cours d'instruments « classiques ». N'hésitez pas à contacter M. Chamot, directeur, au 06 84 78 77 45.

Le mois de mai verra se tenir, comme chaque année, le Festival organisé par nos amis du Théâtre, auxquels nous souhaitons une très belle réussite. Néanmoins, même moins visibles, les activités des autres associations continuent ! Nos évaluations de fin d'année, publiques, auront lieu le samedi 20 à 9h30 pour le Piano, le lundi 22 à 17h30 pour les vents et la guitare, et le mardi 23 à 17h30 pour les cordes. Venez en nombre encourager vos enfants, recueillir le fruit de leur travail !

FCPE

Vendredi 5 à 18h : Conférence «Harcèlement en milieu scolaire» au Collège F. Dolto à Lamorlaye. Cette violence peut être : verbale, non verbale, psychologique ou physique. La victime harcelée s'isole lentement car ses camarades ne la soutiennent pas, et les adultes sont peu présents. La culpabilité, la honte peuvent mener soit à un comportement social violent soit à un repli et un décrochage scolaire.

Comprendre, détecter et prévenir le harcèlement en milieu scolaire c'est l'objectif de la conférence organisée par l'association des Parents d'élèves FCPE du Collége F.Dolto.

Marie-Charlotte Clerf, spécialiste du harcèlement, présentera les thérapies brèves qui peuvent être proposées aux victimes. Dites stop au harcèlement !

Pour tout renseignement, contacter la FCPE à fcpedolto60@gmail.com.

LA CLAIRIÈRE DES SOURCES

Lundi 1er : journée en forêt d'Halatte, réservée aux adhérents. Dominique, Garde Forestier, racontera les secrets de sa forêt. Pique-nique à la maison forestière.

Samedi 6 : Médiathèque de Chantilly, Atelier « Attrape-rêves ».

Samedi 13 : lancement des Jardins partagés, Retrouvez les correspondants parc du PNR, rue d'Hérivaux, sur la parcelle dédiée à partir de 10h. Informations et premières plantations.

Dimanche 14 : Sortie nature et cuisine des plantes sauvages à 14h30, ateliers animés par Cécile Saint-Béat, Botaniste et Naturopathe. Découvertes culinaires, selon la saison, des plantes sauvages.

Lundi 22 : petite restauration pour la soirée du Festival Théâtral.

Pour tous renseignements :
www.laclairieredessources.org
Tel. 06 22 42 32 78

ASSOCIATION PÉTANQUE DE LA REINE BLANCHE

Le club de pétanque est heureux de vous faire part des très bons résultats sportifs des minimes. Les membres du club félicitent les jeunes pour leurs résultats au championnat de l'Oise. Champions de l'Oise doublette : Gustave et Antoine. Vice-champions de l'Oise triplette : Gustave, Antoine et Mathis.

Tous les jeunes du club ont eu la possibilité de participer à une journée organisée par la fédération au boulodrome de Compiègne. Je souhaite que ces bons résultats donneront l'envie à de jeunes Coyens de venir nous rejoindre, nous serons heureux de les accueillir et de les faire progresser dans la pratique de notre sport.

Contact : coye.petanquereineblanche@outlook.fr

LA SYLVE

Samedi 13 : participation de la Sylve, lors du Festival Théâtral, petite restauration de 19h à 21h avant la séance de théâtre

Samedi 20 : découverte et entretien du sentier botanique de 10h à12h. Rendez-vous Place du Sauteur, à l'entrée du sentier sur la route des Etangs de Commelles.

www.lasylve.fr

EXPRESSION DES GROUPES D'ÉLUS MUNICIPAUX

Groupe des élus Ensemble pour Coye-la-Forêt

« DOB fondateur » quand tu les tiens !

Le jeudi 6 avril dernier, le Conseil Municipal a voté le budget l'exercice 2017. Les élus de gauche se sont abstenus. En effet, après analyse, l'état des finances communales aurait pu permettre d'éviter de nouvelles hausses des taux d'imposition (taxe foncière bâti et non bâti, taxe d'habitation, Cotisation Foncière des Entreprises).

Dans le même registre, il nous paraissait également souhaitable de maintenir, au niveau de 2016, le montant des subventions allouées aux associations.

Au nom du DOB fondateur l'effort a été maintenu.

Avec les écoles et les commerces, les associations animent et valorisent notre commune. Ces associations participent au lien social, permettent de créer des échanges voire des emplois pour certaines et de la convivialité. Certaines associations qui emploient des salariés pourraient être mises en difficulté par une baisse de leur subvention, surtout lorsqu'elles bénéficient de co-financement et que tous les financeurs baissent en même temps leurs subventions (Conseil Régional des Hauts-de-France, Département de l'Oise, Communauté de Communes de l'Aire Cantilienne...).

Il paraît essentiel de favoriser le bénévolat, qui souffre par ailleurs d'une « crise des vocations ». Pour ce faire, il ne s'agit pas pour les bénévoles de passer beaucoup de temps à chercher des financements mais plutôt de continuer à imaginer et à mettre en œuvre des manifestations festives, sportives et/ou culturelles.

Nous vous invitons à consulter le blog coye29.com

Amicalement,

Vos élus : Alain Mariage, Isabelle Domenech et Claude Lebret

ÉVÉNEMENTS DE LA VIE

Naissances

Nathaniel DELPLANQUE – Manon LENGLET
Alessio LANGOUET

Mariages

Alain ANDRIEUX et Anne CAUCHOIS – Elvis FASSIER et Vanessa SERGEANT
Bertrand MUNIER et Anne-Sophie MARLAIR

EN CAS D'URGENCE

Composer le 15

Editeur : Mairie – Place de la Mairie 60580 Coye-la-Forêt
Directeur de la publication : N. Lambret
Imprimeur : SB Graphic
38, rue Gay Lussac - 77290 Mitry-Mory
Dépôt légal à parution
Ce périodique est rédigé avec le concours de la Commission municipale Communication : F. Deshayes, N. Lambret, S. Faupoint, I. Glevarec, B. Varon, P. Fontaine, P. Virgitti, G. Decamps, C. Lebret.